

**But et domaine d'emploi**

Walith-Seidenmatt aussen est une peinture dispersion extérieure de très haute qualité, hautement liée pour des applications en extérieurs sur du béton, des crépis ciments ou à la chaux, des crépis synthétiques etc. Cette peinture se caractérise par une faible absorption d'eau.

Etant donné la bonne intégration des pigments colorés dans le film de peinture, Walith Seidenmatt aussen est également approprié pour des teintes plus soutenues.

Forme à la livraison

Emballage: 1 / 5 / 10 / 20 kg net
blanc, noir, soutenu selon cartes de teintes courantes ou selon échantillons

Paramètres physique	Densité	(g/cm ³)	=	1.34
	Corps solide	(M-%)	=	56.8
	Valeur du pH	(1)	=	8.7
	Part organique	(M-%)	=	26.8
	Brillance (angle à 85°)	(1)	=	7 (mat)
	Luminosité Y	(%)	=	90.6
	Pouvoir couvrant dY (200µm humide)	(%)	=	98
	Épaisseur de couche d'air équivalente sd	(m)	=	0.20

Climat de traitement

Au dessus de +5°C température du support et en dessous de 80% de l'humidité relative de l'air

Consommation

Env. 150-200 g/m² par couche. La consommation sera dépendante de la texture du support ainsi que de la méthode d'application.

Aucun engagement ne pourra être pris concernant la valeur indicative, étant donné que chaque support présente des caractéristiques différentes qui influenceront la consommation. Pour un aperçu exacte de la consommation, prévoir un test sur l'objet en question.

Dilution

À l'eau (max. 10%)

Colorants appropriés

Creton Vollton- und Abtönfarbe (max. 20%)

Méthode d'application

peindre, rouler ou gicler (à l'airless)

Support

La compatibilité du support devra être avérée et testée avant toute rénovation (norme SIA 257 travaux de peinture, de glaciés et de tapisserie, ou BFS fiche technique N°20).

Pour la compatibilité avec des épaississants il faudra clarifier ce sujet avec le fabricant d'épaississants.

Système d'application (recommandation)**Sur supports non peints:**

- 1x Tiefgrund-W nano
- 2x Walith-Seidenmatt aussen

Sur isolation thermique extérieure (ITE):

- 1x Tiefgrund-W nano
- 2x Walith-Seidenmatt aussen (avec adjonction de algizide/fongicide)

Sur anciennes couches de peintures intactes à base de résines silicones:

- 2x Walith-Seidenmatt aussen

Mode d'application

- 1ère couche: dilution (environ 5 à 10% / avec de l'eau)
- 2ème couche: dilution (environ 5 à 10% / avec de l'eau)

La mise en oeuvre sera toujours réalisée en fonction des bonnes conditions climatiques. Ne jamais appliquer sous conditions trop froides ou trop humides, ou si juste avant ou après il faut s'attendre à de telles mauvaises conditions. Si ces critères ne sont pas respectés le processus de séchage sera considérablement perturbé et il en résultera irréfutablement et

rapidement des dégâts. Selon supports et selon mauvaises conditions il pourrait y avoir une formation de fines petites fissures de retrait lors du séchage.

Sur des revêtements neufs et suite à une formation de condensation ou après les premières pluies des coulures pourraient se marquer (effet traces d'escargots). Sur les supports exposés à la pluie ces marques disparaîtront d'elles-mêmes.

Séchage	Recouvrable/repeindre: après env. 12 h Dépendant de la température de surface et de l'environnement ainsi que de l'humidité relative de l'air.
Stabilité des couleurs selon fiche technique BFS / N° 26	Classe A; groupes 1-3
Nettoyage des appareils	Immédiatement après usage à l'eau
Stabilité au stockage, résistance au gel	12 mois dans des emballages originaux bien fermé. Eviter de stocker à des température de +30°C ou en dessous de +5°C. Pour cette raison il faudra protéger les bidons du rayonnement solaire et du gel. Stocker les restes de matériaux conformément à la loi dans des récipients plus petits afin de réduire le volume d'air.
Mesures de protection	Respecter les directives habituelles d'hygiène et de travail. Pour toutes informations complémentaires: consulter la fiche des données de sécurité (FDA).
Prescript. transport	Aucune
Directives DecoPaint	Ce produit est classifié dans la catégorie A/c PA: 40 g/l (2010). Ce produit contient <20 g/l COV
COV-CH (Suisse)	Contenance solvants: 2.9%
Elimination	Remettre les restes et le matériau périmé en tant que déchets spéciaux au centre de ramassage. Interdiction de les déverser dans les canalisations. CE-code déchet: N° 08 01 12
Date d'émission	19.11.2015 / T / J.D.

Les indications sur cette fiche technique sur les propriétés techniques et modes d'applications des produits énoncés sont communiqués d'après notre savoir faire et selon notre développement ainsi que notre expérience pratique. A cause des multiples possibilités d'application il nous est impossible de toutes les énoncées. En cas de doute notre service technique ainsi que nos conseillers techniques se tiennent à votre disposition. Nous n'avons pas de connaissances concernant un mélange avec des produits de la concurrence, en d'autres termes pour une application combinée. Dans ces cas précis un droit à une garantie est exclu. Nous nous réservons tout droit de décisions de changements techniques des produits ainsi que pour la forme des emballages. Sont valables nos conditions générales de vente.

Les conditions générales de vente et de livraison font également partie intégrante de ce document. Cette fiche technique est constamment mise à jour. En cas de doute, notre service de vente vous transmettra les indications nécessaires sur la validité du document en votre possession.